

PROGRAMME CONSTRUIT SUR MESURE

VER 1.2

Formation en entreprise sur mesure

Une formation en gouvernance conçue pour votre entreprise, votre secteur et votre culture, destinée à votre Conseil d'administration et à votre direction.

INTRODUCTION

Chaque entreprise a sa culture, son histoire, son actionnariat et sa maturité en gouvernance. Une formation standard n'y répond pas : Swissawa construit avec vous une formation adaptée à vos besoins, aux attentes de vos actionnaires et aux enjeux de vos organes.

L'objectif : une compréhension structurée de la gouvernance, appliquée à votre situation concrète. Le programme final est défini avec vous, après analyse de vos besoins.

Nos multiples formations déjà distillée nous permette de rapidement produire une formation adaptée spécifiquement pour votre entreprise.

CONTEXTE

Un Conseil qui se professionnalise, de nouveaux administrateurs, une croissance rapide ou une situation délicate : autant de moments où former ensemble vos organes crée une base solide.

PUBLIC CONCERNÉ

- Conseils d'administration au complet ;
- Directions exécutives et financières ;
- Actionnaires impliqués dans l'entreprise ;
- Cadres en charge de tâches de gouvernance ;
- Nouveaux administrateurs à intégrer.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir une compréhension structurée de la gouvernance, appliquée à votre entreprise.
- Clarifier la répartition des rôles entre actionnaires, Conseil d'administration et direction.
- Maîtriser les responsabilités des organes, la prise de décision, les délégations et les signatures.
- Adopter les bonnes pratiques adaptées à votre réalité et à vos risques.
- Assurer l'utilisation des mêmes terminologies, et des outils de gouvernance de votre entreprise.

BÉNÉFICES POUR LES PARTICIPANTS

Un contenu qui parle de vous : exemples, exercices et cas pratiques construits à partir de votre organisation. Les formateurs sont tous formés par Swissawa, au terme d'un cursus de sélection rigoureux.

Des outils propriétaires Swissawa, dont la Roue de Gouvernance, et des modèles de documents directement utilisables dans votre entreprise.

Toute l'équipe formée en même temps : Conseil et direction partagent ensuite le même langage et les mêmes repères. La formation dure d'un à cinq jours, selon la granularité souhaitée et les enjeux rencontrés.

Une formation construite en collaboration avec votre direction exécutive, votre Conseil d'administration, vos actionnaires, ou tous ensemble, selon la situation, afin d'être absolument adaptée aux spécificités de votre entreprise.

THÈMES POUVANT ÊTRE ABORDÉS**THÈME 1 Rôles, pouvoirs et prise de décision**

- Répartition des rôles entre actionnaires, Conseil d'administration et direction exécutive ;
- Responsabilités des organes et fonctionnement du Conseil : séances, décisions, procès-verbaux du Conseil et de l'Assemblée générale ;
- Prise de décision, délégations et pouvoirs ;
- Droits de signature et représentation de la société ;
- Comment recruter un nouveau membre du Conseil et cadrer son mandat avec une lettre de mission claire.

THÈME 2 Risques et mécanismes de contrôle

- Conflits d'intérêts : identification, déclaration et gestion ;
- Analyse des risques propres à votre secteur et à votre organisation (Cette analyse de risque est ciblée sur la gouvernance en générale et vous aide à aborder plus spécifiquement sur les risques de votre industrie et de votre situation spécifique) ;
- Mécanismes de contrôle et de surveillance adaptés à votre structure ;
- Relations et reporting entre la direction et le Conseil ;
- Gestion de crises.

THÈME 3 Documents et bonnes pratiques

- Documents de gouvernance : règlements, registres, documentation obligatoire ;
- Bonnes pratiques adaptées à la réalité et à la maturité de votre entreprise ;
- Toute autre thématique de gouvernance propre à votre situation, cette liste n'est ni exhaustive, ni imposée.

NOTRE DÉMARCHÉ

- Analyse de vos besoins lors d'entretiens préalables avec vos personnes clés ;
- Conception du programme et validation avec vous avant la formation ;
- Animation en journées ou demi-journées, au rythme adapté à votre organisation ;
- Certaines séances peuvent être confidentielle avec seulement le Conseil, et d'autre peuvent réunir le Conseil et la direction ;
- Rapport de fin de formation et suivi si nécessaire.

CONFIDENTIALITÉ

Un cadre protégé, les échanges et les documents partagés durant la formation restent strictement confidentiels, une condition essentielle pour travailler sur vos situations réelles.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis ; le niveau des participants est pris en compte lors de la conception du programme.

INFORMATIONS PRATIQUES - FRANÇAIS OU ANGLAIS**DURÉE**

Selon le programme défini

FORMAT

Présentiel

DATES

À convenir avec vous

LIEUX

Dans votre entreprise ou en lieu neutre

PRIX

Sur devis, sans TVA

RÉFÉRENCE

FOP-002

Parlons de votre entreprise et construisons votre programme — premier entretien sans engagement.

Nos formations sont nées du terrain et actualisées en continu au rythme des évolutions de la loi.

formation@swissawa.ch · www.swissawa.ch